

Communiqué conjoint

Le Conseil de Fondation ABS et Monsieur Nicolas Pythoud – directeur de cette même Fondation –, informent qu'à la suite de la demande de ce dernier de quitter la fonction qu'il occupe depuis 2004, le Conseil de fondation ABS a accédé à son souhait. Monsieur Pythoud quittera officiellement ses fonctions au 31 janvier 2018.

Monsieur Nicolas Pythoud s'est investi de manière très professionnelle durant toutes ces années, comme en témoigne le fort développement des activités de la Fondation ABS. Sa grande expérience et son engagement personnel lui ont valu l'estime de l'ensemble du réseau de prise en charge dans le domaine des addictions.

Nicolas Pythoud, qui a su s'entourer de personnes compétentes, a pu ainsi conduire des projets ambitieux, parmi lesquels la Terrasse – espace d'accueil avec tolérance de consommation d'alcool – et, plus récemment, le projet pilote d'Espace de consommation sécurisé. C'est en effet le 30 mai 2017 que le Conseil communal de la Ville de Lausanne a approuvé le préavis municipal sur la politique communale en matière de drogues et l'ouverture d'un espace de consommation sécurisé, et qu'il en a attribué le mandat à la Fondation ABS.

C'est donc avec un réel sentiment du devoir accompli que Monsieur Pythoud peut quitter la Fondation ABS.

Le Conseil de Fondation lui sait gré de son investissement, lui exprime sa reconnaissance pour toutes ces années à la tête de l'institution et lui souhaite plein succès dans les nouveaux défis professionnels dans lesquels il désire à présent s'investir.

